

SARL VACQUIER ET FILS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 50 000 F.

Siège social : 79 Avenue François MITTERRAND
11 500 QUILLAN

RCS : 388 489 965 00011

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31/07/2001**

L'an deux mille un,
Le trente et un juillet,

A dix heures,

Les associés de **VACQUIER ET FILS** société à responsabilité limitée au capital de 50 000 F, divisé en 500 parts de 100 F chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

Les associés présents ou représentés comme l'indique la feuille de présence possédant ainsi plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

L'Assemblée est présidée par **M VACQUIER André**, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Démission du gérant,
- Nomination d'un gérant,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

M VACQUIER André expose aux associés que pour des raisons personnelles, il ne souhaite plus exercer désormais les fonctions de gérant de la Société. Il présente donc sa démission à la collectivité des associés et leur demande de nommer un nouveau gérant. Il continuera d'exercer des fonctions salariées dans l'entreprise en tant que directeur technique.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du désir manifesté par **M VACQUIER André** de démissionner de ses fonctions de gérant et le remercie pour les services rendus à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de gérant associé **M VACQUIER Francis** demeurant 79 Avenue François MITTERRAND 11 500 QUILLAN pour une durée indéterminée.

Parallèlement à l'exercice de son mandat social, **M VACQUIER Francis** continuera d'exercer les fonctions de taxi ambulancier dans les mêmes conditions et avec tous les droits et obligations résultant de son contrat de travail. Celui-ci subsistera en cas de cessation des fonctions de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M VACQUIER Francis entre en séance, déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'à compter du 01/08/2001, **M VACQUIER Francis** gérant, percevra une rémunération fixe mensuelle de 15 000 F, brut, et ce sur 12 mois pour ses fonctions de gérant et taxi ambulancier.

Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le gérant associé n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

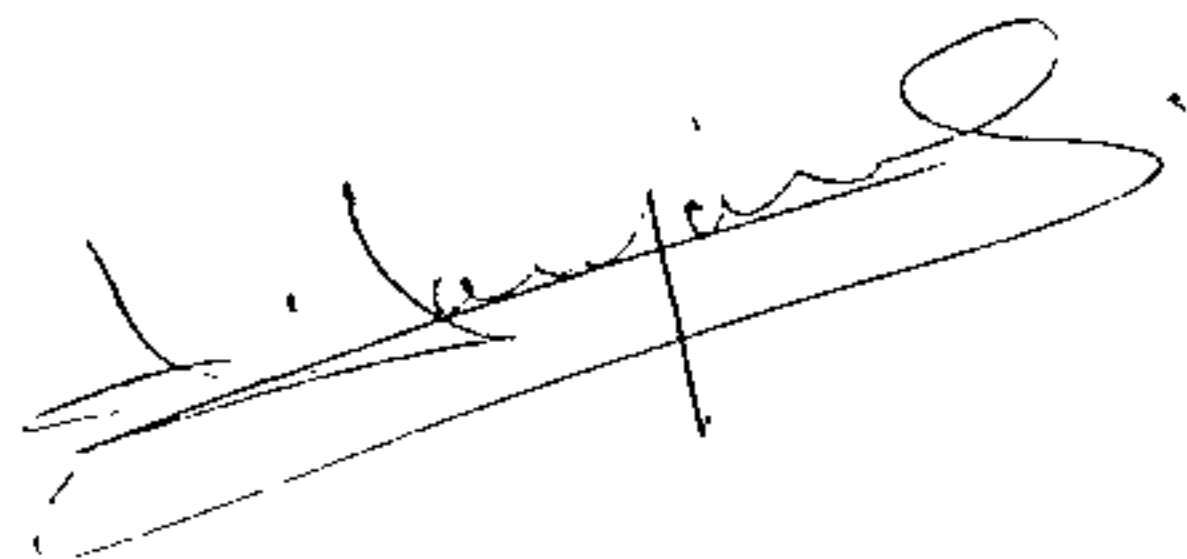
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

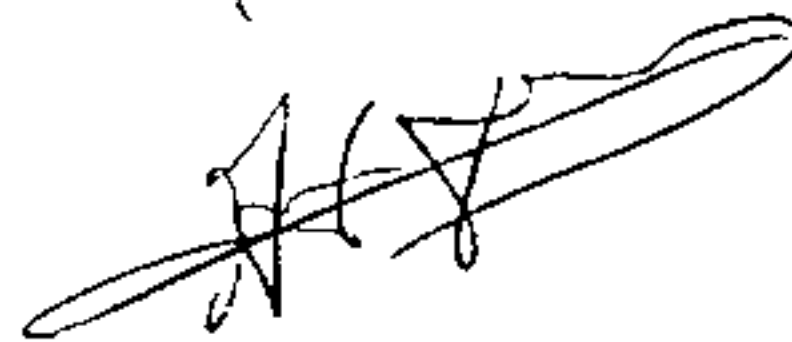
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

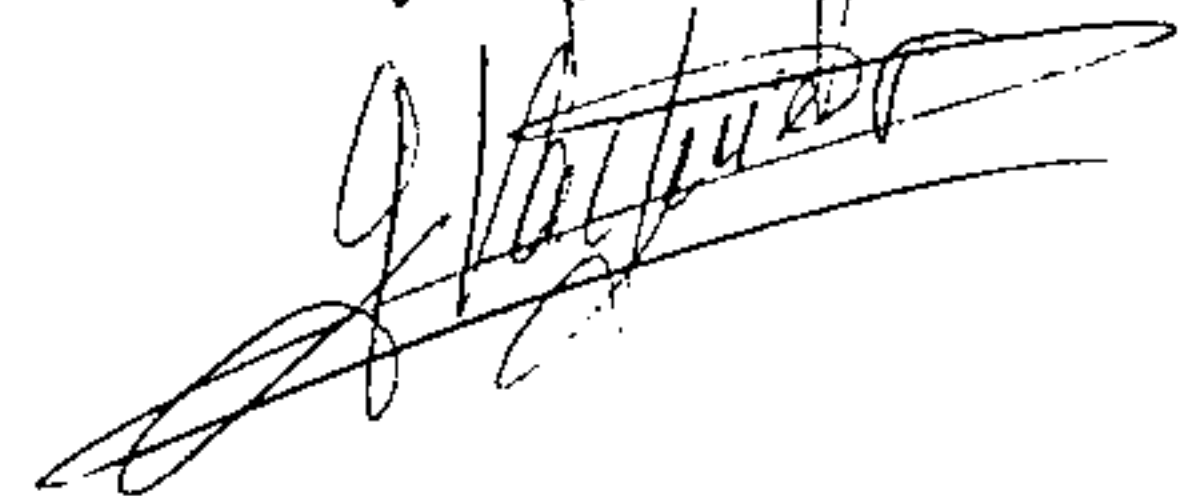
VACQUIER FRANCIS

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'F. Vacquier', written over a horizontal line.

Vacquier André

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Vacquier', written over a horizontal line.

Vacquier Gisèle

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'G. Vacquier', written over a horizontal line.